

# Règlement intérieur

Championnat scolaire l'Essonne - saison 2025-2026

## Article 1 : Présentation

Le club d'échecs d'Orsay organise le championnat scolaire de l'Essonne 2025 au Cosec Léo Lagrange rue Pierre de Coubertin 91440 Bures-Sur-Yvette.

Il décernera les titres des écoles et collèges champions de l'Essonne.

Il se déroulera le dimanche 18 janvier 2026.

Le championnat se décompose en 2 tournois :

- École tournoi 70425 homologué FFE
- Collège tournoi 70426 homologué FFE

L'inscription est réservée aux écoliers et collégiens scolarisés dans une école, maternelle ou un collège de l'Essonne.

La licence A ou B est obligatoire

## Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE.

L'article A5 des parties en cadence rapide est appliqué.

Le troisième coup illégal perd la partie (sauf exceptions prévus dans les règles du jeu).

## Article 3 : Appariements

Les appariements se font au système suisse assistés par le logiciel Sharly-Chess dans sa version la plus récente. Le logiciel PAPI pourra être utilisé en cas de problème technique. Le tournoi comporte 7 rondes.

Dans le cas d'un nombre insuffisant de joueurs, un système d'appariement alternatif sera envisagé (toutes rondes ...). Une réduction du nombre de rondes est également possible.

Les appariements sur Internet sont donnés à titre indicatif.

## Article 4 : Cadence

La cadence utilisée est de 12 min + 3 s/c.

## Article 5 : Délai de Forfait

Le délai de forfait est de 12 minutes.

## Article 6 : Horaires du tournoi

Les horaires ci-dessous sont donnés à titre indicatif.

Pointage	8h – 9h30
Ronde 1	10h
Ronde 2	10h40
Ronde 3	11h20
Ronde 4	12h00
Ronde 5	13h30
Ronde 6	14h10
Ronde 7	14h50
Remise des prix	16h00

## Article 7 : Départages

Les départages utilisés sont dans l'ordre : le Buchholz tronqué, le Buchholz et cumulatif.

## Article 8 : Inscriptions

L'inscription est gratuite à l'exception du coût éventuel de la licence.

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-echecs-d-orsay/evenements/championnat-scolaire-de-l-essonne-2026>

## Article 9 : Classement

Un classement individuel permettra de récompenser les meilleurs joueurs et un classement par équipe permettra de déterminer les meilleures écoles et collèges de l'Essonne qui pourront participer à la phase académique.

Ce dernier sera établi conformément au règlement du championnat scolaire :

[https://www.echecs.asso.fr/Actus/14689/J03\\_2025\\_26\\_Championnat\\_de\\_France\\_scolaire.pdf](https://www.echecs.asso.fr/Actus/14689/J03_2025_26_Championnat_de_France_scolaire.pdf)

## Article 10 : Conduite des joueurs

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte sauf autorisation explicite de l'arbitre. Tout joueur dont l'arbitre constate que le portable sonne, vibre ou dont l'appareil électronique est allumé sera sanctionné de la perte de la partie. Il en est de même d'un joueur se déplaçant avec son portable et cela s'il a déjà joué un coup.

Il est strictement interdit de fumer, de vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans la zone de jeu.

## Article 11 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

## Article 12 : Arbitrage

L'arbitre principal est Adrien Revel (AFO 2). Il sera accompagné Johanne Bournez (AFC), de Nicolas Crouzet (AFC), de Tristan Charlet (AFC) et de Gabriel Dubois (AFC).

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce règlement Intérieur.